

## Synthèse

L'objectif de la table ronde était de prendre la mesure de la situation humanitaire au Yémen, avant la Conférence humanitaire internationale annoncée le 10 avril dernier par le Président de la République lors de la visite du prince héritier saoudien Mohamed BEN SALMANE, et quelques jours après le déclenchement de l'offensive de la coalition régionale sur Hodeïda, le principal port du pays.

Les ONG ont tenu à souligner en particulier les points suivants :

- **Pour Action contre la Faim**, M. Jonathan CUNLIFFE, Directeur des opérations Moyen-Orient a fait le point sur la situation générale, l'offensive actuelle de la coalition à Hodeïda et les difficultés d'action rencontrées par les ONG au Yémen ; il a plaidé pour l'arrêt des frappes aériennes et la protection des civils qui doivent absolument être au cœur des prochaines discussions puisque 22 des 28 millions de yéménites ont besoin d'une assistance humanitaire selon Action contre la Faim.
- **Pour Handicap international**, M. Jean-Pierre DELOMIER, Directeur de l'action d'urgence, a présenté les structures et les activités de son ONG au Yémen, en particulier à Sanaa, a dressé un bilan catastrophique de la situation du droit international humanitaire, caractérisée par une utilisation massive et indiscriminée d'armes explosives dans les zones peuplées (15 frappes aériennes de la coalition par jour en moyenne depuis 2015, destruction de la moitié des hôpitaux et de nombreuses infrastructures vitales, contamination des sols par les restes explosifs de guerre...).
- **Pour Médecins du Monde**, M. Jean-François CORTY, Directeur des opérations internationales, a abordé notamment la situation épidémiologique extraordinairement difficile à quantifier (1 million de personnes auraient été touchées par l'épidémie de choléra sans possibilité de le certifier), la dégradation des conditions de vie conduisant à une sorte de « famine planifiée » et les conséquences induites du non-paiement des personnels.
- **Pour Salam for Yemen**, M. Sadek ALSAAR, Président, a évoqué en outre les questions de sécurité, de pénurie de carburant et l'impact du déménagement de la banque centrale à Aden. Il a confirmé l'ampleur des atteintes portées au patrimoine historique du pays sur une quinzaine de sites au moins dont certains sont vieux de 2000 ans.
- **Pour Amnesty international**, M. Aymeric ELLUIN, Chargé de plaidoyer, a précisé la position de son ONG sur l'encadrement du commerce des armes, et a fait le point sur la question juridique du respect des droits humains et du droit international humanitaire au Yémen. Le rapport de la Défense remis au Parlement est lacunaire sur les questions de maintenance.

- **Pour Crisis Action**, M. Sylvain BIVILLE, directeur France, a rappelé les limites de la résolution 2216 des Nations Unies adoptée en mars 2015, qui donnait un blanc-seing à la coalition dans l'optique d'une offensive de quelques semaines ; de toute évidence, elle ne correspond plus à la réalité actuelle du conflit. Il a également évoqué l'opportunité d'une nouvelle décision du Conseil de sécurité qui ne s'est plus prononcé depuis 3 ans (« *un conflit oublié* »), à l'exception d'une déclaration de mars 2018 du Président du Conseil sous l'impulsion de pays comme la Suède et les Pays Bas.
- **Pour Alliance Internationale pour la Défense des Droits et des Libertés**, M. Abdessalam KLEICHE, Vice-président a indiqué que l'initiative des parlementaires d'une visite de terrain au Yémen était louable. Mais le rôle des parlementaires est aussi d'échanger avec l'ensemble des représentants des protagonistes de ce conflit afin d'avoir une vision plus exhaustive de la complexité du conflit au Yémen. D'autre part, certains membres du Conseil de sécurité avaient déjà exprimé les limites de la résolution 2216 du 14 avril 2015.

Lors des échanges, les parlementaires les ont interrogés en particulier sur :

- La disponibilité et la fiabilité de données épidémiologiques globales ;
- L'évolution éventuelle des modalités des hostilités au cours des derniers mois ;
- Les ventes d'armements et de pièces de maintenance par la France dans la région et le décalage entre le moment de leur achat et leur utilisation ;
- Leurs attentes concernant la Conférence humanitaire prévue le 27 juin et les contacts avec les services de l'État en charge de son organisation ;
- Leurs propositions de solutions au conflit.

Les ONG ont fait part de leur conviction de **l'impossibilité d'une solution militaire**, soulignant le traumatisme des populations frappées depuis des années par les attaques aériennes, et de leur espoir que la prochaine Conférence ne soit pas une opération de communication mais se place au niveau du droit et de la morale. Le Yémen a besoin d'une réelle **Conférence pour la Paix** pour avancer vers **une solution politique inclusive**, en étroite liaison avec les Nations Unies et les autres acteurs internationaux.

Elles ont estimé que la France, en tant que membre permanent du CSNU et partenaire des membres de la coalition, doit jouer **un rôle dans la protection des civils**, en faisant pression pour : 1) Un arrêt immédiat des bombardements, 2) Un accès inconditionnel de l'aide et du personnel humanitaire, 3) Une prise en charge immédiate des besoins (basiques et spécifiques) des populations vulnérables, accompagné dès que possible de programmes de déminage et d'éducation aux risques.